

Mairie de



place de la Mairie
31510 Cier-de-Rivière
Tél : 09.64.43.57.58

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 10 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt et le dix juillet à 20 heures 30 :

- en application des articles L.283 à L290-1 du code électoral,
- vu le Décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs le 27 septembre 2020,
- vu l'arrêté préfectoral du 1^{er} juillet 2020,
s'est réuni le conseil municipal de la commune de CIER-de-RIVIERE.

Etaients présents : Murielle EXPOSITO, Maire, Jean-Claude DASTÉ et Stéphane THOUVENOT, adjoints ; Mesdames : Sylvie GRANGE-THOUVENOT, Marie-Louise PRADERE ; Messieurs : Dominique LEFEVRE, Philippe PUJO,

Absents excusé : Olivia BEAUMONT a donné procuration à Murielle EXPOSITO, Bettina MELLET a donné procuration à J-Claude DASTÉ, Thierry PLUMET a donné procuration à Dominique LEFEVRE, Olivier TANCHOUX a donné procuration à Stéphane THOUVENOT.

Secrétaire de séance : Jean-Claude DASTÉ

25-2020 : Désignation du coordonnateur communal pour le recensement de 2021

Jean-Claude DASTÉ qui a déjà exercé cette fonction lors du recensement de 2016 est reconduit à l'unanimité des élus présents ou représentés. Sophie PLUMET a été désignée suppléante.

26-2020 : : élection des délégués et suppléants pour l'élection des sénateurs du 27 septembre 2020

1- Mise en place du bureau électoral

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Murielle EXPOSITO, maire, qui a rappelé qu'en application de l'article R133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par la Maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir Mme PRADERE Marie-Louise, M. DASTÉ Jean-Claude, Mme GRANGE-THOUVENOT Sylvie et M. LEFEVRE Dominique. La présidence est assurée par ses soins.

2- Election du délégué

Madame le Maire rappelle que la séance a pour objet d'élire le délégué communal pour l'élection sénatoriale de septembre 2020.

Candidature enregistrée : Murielle EXPOSITO

Après enregistrement des candidatures il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 11
- Bulletins nuls : 0
- Bulletins blancs : 0
- Suffrages exprimés : 11
- Majorité absolue : 6

Ont obtenu : Murielle EXPOSITO 11 voix.

Madame Murielle EXPOSITO ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de déléguée pour les élections sénatoriales.

3- Election des suppléants

Madame le Maire rappelle que la commune doit élire trois suppléants.

Les candidatures enregistrées : Jean-Claude DASTÉ, Stéphane THOUVENOT, Marie-Louise PRADERE.

Après enregistrement des candidatures il est procédé au vote.

Le dépouillement, donne les résultats suivants :

- Nombre de bulletins : 11
- Bulletins nuls : 0
- Bulletins blancs : 0
- Suffrages exprimés : 11
- Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Jean-Claude DASTÉ 11 voix ;
- Stéphane THOUVENOT 11 voix ;
- Marie-Louise PRADERE 11 voix.

Messieurs Jean-Claude DASTÉ, Stéphane THOUVENOT et Madame Marie-Louise PRADERE ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

Questions diverses :

- Dans le cadre du pool routier, et sur avis du directeur des travaux du SIVON H.C., il est envisagé de creuser un puisard au lieudit La Claou dans le pré de madame LOUBET Danièle pour pallier les inondations récurrentes sur ce terrain ainsi que sur ceux situés en aval.

Le Maire
Murielle EXPOSITO

